Réf. Farde e-Assemblées : 2705072

N° OJ : **154**

Projet d'Arrêté - Conseil du 16/03/2026

Objet : Asbl Brussels Major Events.- Subside 2026.- Conventions.

Le Conseil communal,

Considérant que la Ville de Bruxelles a décidé de subventionner l'asbl "Brussels Major Events" (numéro d'entreprise BE 843 724 212) en 2026;

Considérant qu'un montant de 1.415.000,00 EUR est prévu à l'article 52009/32201 du budget ordinaire de 2026;

Considérant qu'un montant de 950.000,00 EUR est prévu à l'article 52009/52252 du budget extraordinaire de 2026;

Considérant qu'il est nécessaire de faire une convention entre la Ville de Bruxelles et l'asbl Brussels Major Events fixant les modalités de paiement ainsi que les délais pour remettre les pièces justificatives;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Échevins,

ARRETE :

Article unique : la convention entre la Ville de Bruxelles et l'asbl Brussels Major Events (numéro d'entreprise BE 843 724 212) est adoptée.

Annexes :

Convention BME 2026 FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)